

PLAN D' ACTIONS TECHNIQUES ET PERSPECTIVES 2020

Plan d'actions techniques

En raison des résultats déficitaires enregistrés au cours des deux derniers exercices, SMACL Assurances a décidé, dès janvier 2020, la mise en place d'un plan d'actions visant à rééquilibrer les résultats techniques des exercices à venir.

Ce plan a été élaboré après analyse détaillée et actuarielle des résultats sur chaque marché et branche sur lesquels SMACL Assurances exerce son activité.

Il intègre des mesures portant tant sur la définition des cibles par marché, que sur les référentiels de souscription, de tarification et sur le retraitement du portefeuille.

L'ensemble des mesures concrètes et précises a été présenté aux instances de SMACL Assurances fin mars 2020 pour mise en oeuvre opérationnelle immédiate. Elles devront avoir un effet positif dès l'exercice 2021 sur les résultats techniques de la mutuelle, dans des proportions qu'intégrera le plan pluriannuel en cours d'élaboration.

Perspective d'évolution du CA 2020

La concurrence demeure très vive sur le marché des personnes morales de droit public (coeur d'activité de SMACL Assurances) avec des prix marchés qui, même s'ils semblent légèrement s'orienter à la hausse, sont encore insuffisants.

Le volume de cotisations remis en cause au titre de cet exercice n'a donc pas été intégralement reconstitué, ce qui influe bien évidemment sur le niveau de chiffre d'affaires 2020.

Au regard de ces premiers éléments ainsi que de la poursuite de la mise oeuvre du plan de redressement Risques Statutaires et des perspectives de développement 2020 découlant notamment des accords de partenariats de distribution, le chiffre d'affaires 2020 devrait être en stabilité par rapport à l'exercice 2019, avec des disparités entre évolution des marchés des associations, de l'ESS ou des Entreprises et évolution du marché des personnes morales de droit public.